

**COLLECTIVITÉS / Les Chambres d'agriculture présentent leurs offres de service au salon des Maires.**

# Terralto au service des élus

**D**u 16 au 18 novembre dernier, les Chambres d'agriculture ont participé au Salon des Maires et des Collectivités Locales. L'occasion de présenter TERRALTO, l'offre de service 100% dédiée aux collectivités. Son principe : accompagner les élus au quotidien pour mener à bien leurs projets pour leurs territoires en leur proposant conseil, formation et expertise dans une vision concertée et au plus près de leurs réalités.

Près de 250 élus ont pu échanger avec les conseillers experts des Chambres d'agriculture sur leurs problématiques locales. Michel Baylac, Président de l'association des maires du Gers, Maire de Roquelaure et agriculteur, y était. « L'offre Terralto est très intéressante. Les chambres d'agriculture sont des partenaires incontournables des maires pour développer nombre de projets sur nos communes, au-delà d'une concertation indispensable sur nos documents d'urbanisme. Cette offre est tout à fait pertinente et complémentaire. L'expertise des Chambres d'agriculture est multi thématique. Elle aidera les élus à mettre en

*place des projets au bénéfice des territoires. Il sera intéressant de présenter l'offre Terralto aux maires, à l'occasion de réunions de secteur de notre association, avec la Chambre d'agriculture du Gers. »*

Développer son aménagement tout en gérant le foncier agricole, structurer et valoriser son offre alimentaire, assurer le renouvellement des générations agricoles, gérer durablement la ressource en eau, agir de concert contre l'érosion des sols, accompagner la transition énergétique, maintenir la biodiversité... Autant de sujets sur lesquels la Chambre d'agriculture du Gers peut apporter un accompagnement concret et adapté au plus près des réalités des territoires.



(Source APCA)

## ZOOM

A côté du stand, la conférence « Bien manger, c'est l'affaire de tous ! » a réuni 50 personnes. La production et la consommation de produits agricoles de proximité participent activement au dynamisme, à l'attractivité et à la performance économique de nos territoires. Qu'il s'agisse d'approvisionner la restauration collective, d'implanter des drive fermier, ou de mettre en place des Programmes Alimentaires Territoriaux (PAT), les collectivités peuvent compter sur l'expertise des Chambres d'agriculture. Cette table ronde, en faisant témoigner de nombreux acteurs et élus locaux, a montré les avantages à s'engager dans de telles démarches.